



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
SAISON 2018/2019

PROCES-VERBAL N° 33

Réunion du mardi 26 mars 2019

Président : M. DENIS

Présents : MM. VESQUES – JEREMIACH - LAWSON – ORTUNO – LANOIX

Excusés : MM. MARTIN – GODEFROY

VILLE DE GARGES LES GONESSE (95)
STADE PIERRE DE COUBERTIN – NNI 95 268 01 01

Installations visitées le mercredi 20 mars 2019 dans le cadre d'un classement initial, le terrain en gazon venant d'être changé par un terrain synthétique et les vestiaires ayant été rénovés et transformés.

Etaient présents lors de cette visite MM. MOKHTARI, Directeur du Service des Sports, DONGAL, Chef du Service Equipements Sportifs, DENYS, Directeur des Infrastructures, RAKOTOMANANA, Ingénieur Bâtiments et FEBVAY, Président de la C.D.T.I.S. du District du VAL D'OISE.

M. JEREMIASCH a remis à M MOKHTARI une chemise avec tous les documents listés et à retourner à la C.R.T.I.S., et cela dans les six mois suivants la date de la visite.

Le niveau demandé est 4 sye et l'ensemble semble conforme à ce niveau, étant bien entendu que seule la C.F.T.I.S. décidera du classement de ce terrain.

En attendant, la C.R.T.I.S. autorise l'utilisation du terrain susnommé en compétitions officielles en concordance avec le niveau demandé.

Le rapport de cette visite est envoyé à M. MOKHTARI, Directeur du Service des Sports de la Ville de GARGES LES GONESSE, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL D'OISE.

CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL**VILLE DE GAGNY (93)****STADE JEAN BOUIN – NNI 93 032 01 01**

Mesures relevées par M. ORTUNO le 21 mars 2019.

Total des points : 7439 lux

Eclairage moyen : 297 lux

Facteur d'uniformité : 0,83

Rapport E min/E max : 0,55

Avis favorable pour une confirmation en niveau E4.

CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL**VILLE DE RIS ORANGIS (91)****STADE EMILE GAGNEUX – NNI 91 521 01 04**

Mesures relevées par M. LAWSON le 07 novembre 2018.

Total des points : 3799 lux

Eclairage moyen : 152 lux

Facteur d'uniformité : 0,7

Rapport E min/E max : 0,77

Avis favorable pour un classement initial en niveau E5 jusqu'au 26/03/2021.

CLASSEMENT ECLAIRAGE FUTSAL**VILLE DE CLICHY (92)****GYMNASE GEORGES RACINE – NNI 92 024 99 01**

Mesures relevées par M. LAWSON le 06 décembre 2018.

Total des points : 12158 lux

Eclairage moyen : 640 lux

Facteur d'uniformité : 0,79

Rapport E min/E max : 0,59

Hauteur des feux sous plafond : 8 m

Avis favorable pour un classement initial en niveau EFutsal 1.

CLASSEMENT INSTALLATIONS SPORTIVES FUTSAL**VILLE DE CLICHY (92)****GYMNASE GEORGES RACINE – NNI 92 024 99 01**

Installations visitées par M. LAWSON le 06 décembre 2018.

La C.R.T.I.S. émet un avis favorable pour un classement de l'installation en **Niveau Futsal 3** jusqu'au 26/03/2019.

VILLE DE CORBEIL ESSONNES (91)**PALAIS DES SPORTS – NNI 91 174 99 02**

Installations visitées par M. LAWSON le 06 décembre 2018.

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'installation en **Niveau Futsal 2** et transmet le dossier à la C.F.T.I.S. pour décision.

VILLE DE GARGES LES GONESSE (95)**STADE PIERRE DE COUBERTIN – NNI 95 268 01 01**

La C.R.T.I.S. prend connaissance du rapport de vérification de l'installation électrique extérieur.